



---

## Communiqué de presse du Conseil provincial

du 29 avril 2014

### **10.000 Hainuyers sensibilisés chaque année aux problématiques du handicap**

A quelques jours de la tenue de l'événement « Ensemble avec les personnes extraordinaires » qui se tiendra les **9 et 10 mai** à Marcinelle, le Député provincial Yves Lardinois a souhaité présenter un bilan de l'action provinciale en matière de sensibilisation au handicap.

Depuis sept ans en effet, la Province de Hainaut va au-delà de ses missions traditionnelles d'accueil, d'hébergement ou d'accompagnement de la personne handicapée. Elle vise le « mieux-vivre ensemble » et l'intégration des personnes extraordinaires dans la société. A budget constant et en privilégiant la recherche de partenariats, le Hainaut a progressivement multiplié les initiatives pour favoriser les rencontres. Depuis « Ensemble avec les personnes extraordinaires » créé en 2008 jusqu'à l'implication des Villes et Communes dans des événements comme les semaines « Handicap & vous », la Province a œuvré à la sensibilisation de toutes les générations pour que les personnes extraordinaires se trouvent intégrées et deviennent actrices de la vie sociale mais également professionnelle du Hainaut. Motif de satisfaction : des Communes prennent à leur tour des initiatives au plan local et des écoles – hors du réseau provincial – s'engagent dans des échanges durables avec des classes de l'enseignement spécialisé. « *Au total, estime Yves Lardinois, quelque 10.000 Hainuyers auront été concernés chaque année par nos démarches* ».

La Province n'en restera pas là puisqu'après l'événement des 9 et 10 mai qui réunira notamment un millier d'enfants, les services de la Direction générale des Affaires sociales s'attaqueront, entre autres, à une opération de sensibilisation des clubs sportifs du Hainaut pour qu'ils acceptent davantage, en leur sein, les personnes porteuses de handicap.

**Infos : Secrétariat du Député provincial Yves Lardinois : 071/531.565**

## **Deux zones d'immersion temporaires pour lutter contre les inondations à Willemeau (Tournai) et Taintignies (Rumes)**

On se souvient qu'en 2005, le Tournaisis avait le théâtre de crues importantes. C'est à ce moment que la Province de Hainaut avait décidé de prendre en charge l'étude globale de la problématique des inondations sur l'ensemble du bassin versant du Rieu des barges, en se focalisant particulièrement sur le ruisseau de la place de Taintignies traversant les entités de Rumes et Tournai.

Menées notamment avec la Faculté de Gembloux, ces recherches ont montré qu'il n'existait pas une réponse unique pour rencontrer ce problème récurrent mais bien un faisceau de solutions. *« Celles-ci, comme l'a rappelé le Député Gérald Moortgat, ont été mises en œuvre sur le terrain par Hainaut Ingénierie Technique avec notamment les riverains, les agriculteurs et la SNCB »*. En sa séance du 29 avril, le Conseil provincial a marqué son accord pour poursuivre la démarche en autorisant la création de deux zones d'immersion temporaire (ZIT), l'une à Taintignies, l'autre à Willemeau.

Ces deux zones auront une capacité totale de rétention d'eau de 65 000 m<sup>3</sup> et nécessiteront un investissement de 1,4 million d'€ dont 594 000 pris en charge directement par la Province. *« Au vu des résultats enregistrés auprès des autres ZIT aménagées dans la Province, nous pouvons dire que nous approchons du but à Taintignies et à Willemeau »*, considère Gérald Moortgat

**Infos : Secrétariat du Député provincial Gérald Moortgat : 065/22.06.50**

## **Un cadre unique pour l'enseignement provincial**

Poursuivant sa politique de modernisation interne de l'Institution, le Conseil provincial a autorisé la fusion des cadres de l'enseignement de la Province en un cadre unique. *« L'objectif, a expliqué Annie Taulet, est de favoriser le rapprochement entre tous les métiers provinciaux consacrés à l'enseignement, de développer les synergies au sein des régions de la Province, d'éviter les doubles emplois et d'offrir davantage de possibilités de mobilité au personnel »*. Preuve de l'importance du secteur éducatif dans la politique provinciale : le nouveau cadre d'Hainaut-Enseignement comportera 983 agents.

**Infos : Secrétariat de la Députée provinciale Annie Taulet : 065/382.471**